

Les CFC santé complétés par une maturité professionnelle donnant accès aux filières Bachelor du domaine Santé HES-SO

- a. Assistant-e dentaire
- b. Assistant-e médical-e
- c. Assistant-e en podologie
- d. Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC)
- e. Opticien-ne
- f. Orthopédiste
- g. Technicien-ne dentiste
- h. Acousticien-ne en systèmes auditifs
- i. Technologue en dispositifs médicaux

Les titulaires d'un CFC d'assistant-e en pharmacie, au bénéfice d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale peuvent encore accéder en formation bachelor jusqu'à la rentrée académique 2021-2022.

Selon les dispositions d'application du règlement d'admission en Bachelor dans le domaine Santé HES-SO relatives aux voies d'accès les plus courantes.

Version du 16.07.2019

